



Obligation de déplacement ?

Par **tad**, le **08/11/2008** à **13:01**

Je travail pour la société INEO SUEZ société du BTP avec un contrat d'ouvrier LOCAL depuis une vingtaine d'années. J'ai évolué et suis maintenant technicien principal ETAM mais n'ai pas signé d'autre contrat.

Ma question: l'employeur peut-il m'obliger à m'envoyé en mission necessitant un déplacement loin de mon domicile ou une mutation?

Y a t'il un kilometrage inhérent à mon contrat LOCAL ?.

Si je refuse un déplacement qu'est ce que je risque ?